

C'est évidemment une question qui déborde la simple région de l'Afrique australe, et un défi de taille pour la collectivité des donateurs désireux de susciter le changement. Le Sous-comité a également entendu des témoignages convaincants à propos de l'intransigeance constante des régimes du Kenya et du Zaïre.

MM. Gitobu Imanyara et Raila Odinga du mouvement d'opposition *Forum for the Restoration of Democracy* du Kenya nous ont confié que le président Moi utilise tous les moyens possibles, y compris l'incitation à la violence et l'abus des droits de la personne, pour réprimer les forces favorables à des élections multipartites et à un gouvernement démocratique. Ces activités se poursuivent, bien que M. Moi ait promis à la collectivité des donateurs la tenue d'élections libres et équitables au Kenya avant mars de l'année prochaine.

De même, M. Beaudoin Hamuli-Kabarhuza, du conseil national des ONG de développement du Zaïre, a affirmé que le régime Mobutu amplifie la désintégration sociale et économique de son pays en bloquant les efforts du mouvement démocratique exprimés dans le cadre de la conférence nationale dirigée par l'archevêque Monsegwo Pasinya. Le régime poursuit en outre impunément ses abus en matière de droits de la personne.

Dans ces pays, et ailleurs, la collectivité internationale a l'obligation de participer à l'élimination des obstacles à la démocratisation. **Le Sous-comité recommande que le Canada agisse aux niveaux bilatéral et multilatéral afin d'appuyer les forces démocratiques au Kenya et au Zaïre et, en fin de compte, de faciliter l'avènement de la démocratie dans ces pays.**

Par contre, faire pression sur le plan politique n'est que le moyen le plus visible de renforcer la société civile. Il existe toute une gamme d'initiatives de la base qui peuvent et doivent bénéficier de l'appui du Canada. En Afrique du Sud, notamment, les membres du Sous-comité ont été vivement impressionnés par des organismes comme le *South African Legal Defence Fund*, qui s'est fait le défenseur des droits de la personne et qui lutte pour la démocratisation du domaine juridique; l'appui aux facultés de droit des universités noires est un autre moyen efficace de promouvoir une culture juridique en matière de droits de la personne. Au Canada, des organismes comme *Canada-South Africa Cooperation* et le *Southern Africa Education Trust Fund* collaborent avec leurs partenaires de la région à l'appui de la démocratisation de la société.

Dans l'ensemble de la région, il est urgent de mobiliser les populations à travailler à l'avènement d'une société civile. Nous croyons toutefois que ce phénomène doit prendre une orientation régionale, de façon à promouvoir un enracinement qui aura un effet de renforcement mutuel. En conséquence, **le Sous-comité recommande que le Canada appuie les initiatives qui renforcent les groupes et organismes qui luttent pour donner une expression populaire à une culture de la démocratie et des droits de la personne, particulièrement s'ils favorisent la coopération régionale.** En définitive, ce seront les gens d'Afrique australe eux-mêmes qui devront soutenir la démocratie et la paix. Cette stabilité politique devra nécessairement reposer sur une société civile dynamique.